



refaire un dossier de surendettement

Par **PAPINS02**, le **14/09/2010 à 12:18**

voilas j ai deja un dossier de surendettement que je remboursait regulierement depuis 10 ans et plus as raison de 400 e par moi depuis mon maris as ete au chomage de fevrier 2010 as juin et ne touchait plus que 1200e par mois as la place de 2800 il est routier nous avons dit arreter tout lesprelevement et somme harceler par les maison de credit se que je comprend on l as fait des courrier pour leur expliques mais ne veulent rien entendre nous somme au bords du gouffre mon maris vient juste de retrouver un travail mais on n arrive pas as s en sortir pouvez vous nous aides svp c est urgent merci

Par **001**, le **15/09/2010 à 07:59**

bonjour,
vous disposez d'un élément légitime pour redéposer un dossier de surendettement (la perte d'emploi).
en ne réagissant pas vous risquez la caducité du plan et la reprise des poursuites.
la BDF recalculera votre capacité de remboursement avec vos revenus actuels.

Par **PAPINS02**, le **15/09/2010 à 10:58**

OK MERCI BEAUCOUP

Par **001**, le **15/09/2010 à 11:22**

vous aurez un nouveau plan de 8 ans maximum